

PNR sécurité énergétique

- Domaine 1 : intégration au réseau
- Domaine 2 : gisement des énergies renouvelables
- Domaine 3 : énergie solaire photovoltaïque
- Domaine 4 : énergie éolienne
- Domaine 5 : efficacité énergétique dans le bâtiment
- Domaine 6 : systèmes hybrides
- Domaine 7 : énergie solaire thermique
- Domaine 8 : cogénération
- Domaine 9 : exploitation et maintenance des centrales EnR
- Domaine 10 : stockage de l'énergie
- Domaine 11 : énergie géothermique
- Domaine 12 : bioénergie
- Domaine 13 : hydrogène et piles à combustibles
- Domaine 14 : matériaux
- Domaine 15 : hydrocarbures d'origine conventionnelle et non conventionnelle

Résumé Le programme national de recherche « **Sécurité Énergétique** » les contenus de ce programme englobent des domaines classés par ordre de priorité et répartis en axes de recherche. Quant aux thèmes de recherche, ils représentent les différentes problématiques de recherche exprimant les différents besoins du pays dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des hydrocarbures. Ces thèmes sont dûment formulés et articulés selon une dimension intersectorielle et multidisciplinaire. C'est sur cette base que les chercheurs et les acteurs socio-économiques concevront leurs projets de recherche. Au vu du grand nombre de thèmes de recherche, il n'a pas été possible de les insérer dans le présent plan. Ceux-ci seront présentés par le biais des appels à propositions de projets qui s'articulent autour des domaines et des axes déjà inscrits et anticiper également de nouvelles problématiques de recherche qui pourraient être soulevées.

Les domaines et les axes de recherche ont été répartis sur deux volets : un volet sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et un autre volet sur les hydrocarbures.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver et améliorer l'état de santé des citoyens ✓ Réagir efficacement contre la survenue d'épidémies de maladies émergentes ou ré-émergentes ✓ Assurer un accès équitable aux soins de santé, efficaces et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable ✓ Protéger l'environnement et promouvoir l'économie bleue et verte ; ✓ Développer une aquaculture durable et promouvoir la pêche ✓ Développer et protéger les ressources hydriques, notamment pour l'irrigation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer la sécurité énergétique ; ✓ Diversifier les sources d'énergie, améliorer l'efficacité énergétique ✓ Développer les techniques et les procédés de production d'énergie alternatives et ses applications ; 																																			
Impact attendu	<p>Le plan de développement pluriannuel des programmes nationaux de recherche vient non seulement consolider la vision du gouvernement en termes de développement économique et de croissance, mais encore soutenir l'ambition des chercheurs et des opérateurs économiques à travailler de concert pour harmoniser leurs objectifs dans le but d'en tirer le maximum de bénéfices pour l'ensemble de la société algérienne. Ce plan de développement pluriannuel répond positivement de manière cohérente et équilibrée aux priorités sociales par un ensemble de mesures et éléments liés aux principes de la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.</p>																																					
Evaluation																																						
<p>1. Critères d'expertise selon l'arrêté fixant les modalités de sélection des projets de recherche</p>																																						
<p>La sélection des projets se fait en deux étapes :</p>																																						
<ul style="list-style-type: none"> - La sélection scientifique des projets par des experts ; - La sélection définitive par la commission intersectorielle concernée par la thématique du projet. 																																						
<p>a. <u>Les critères d'examen scientifique du projet par les experts :</u></p>																																						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">CRITERES</th> <th colspan="5" style="text-align: center;">Note attribuée</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">[1]</th> <th style="text-align: center;">[2]</th> <th style="text-align: center;">[3]</th> <th style="text-align: center;">[4]</th> <th style="text-align: center;">[5]</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Adéquation du projet au regard du thème choisi dans l'appel à projets</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. Engagement du partenaire socio-économique</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Qualité scientifique du projet et sa pertinence en tant que proposition de solution socio-économique</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Méthodologie (approches, choix des techniques, validité de la conception)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				CRITERES	Note attribuée					[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	1. Adéquation du projet au regard du thème choisi dans l'appel à projets						2. Engagement du partenaire socio-économique						3. Qualité scientifique du projet et sa pertinence en tant que proposition de solution socio-économique						4. Méthodologie (approches, choix des techniques, validité de la conception)					
CRITERES	Note attribuée																																					
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]																																	
1. Adéquation du projet au regard du thème choisi dans l'appel à projets																																						
2. Engagement du partenaire socio-économique																																						
3. Qualité scientifique du projet et sa pertinence en tant que proposition de solution socio-économique																																						
4. Méthodologie (approches, choix des techniques, validité de la conception)																																						

5. Compétences scientifiques des participants au projet, qualité de l'équipe et cohérence du montage institutionnel					
6. Faisabilité (programme de travail, calendrier, modalités de travail en					
7. Moyens humains, matériels et financiers					
	[2]	[4]	[6]	[8]	[10]
8. Livrable, valorisation et retombées socio-économiques du projet					
Total obtenu .../ 45					

b. Les critères éliminatoires du projet :

- 1- L'adéquation du projet au regard du thème choisi dans l'appel à projets : si la note d'expertise est inférieure à 3/5, le projet est rejeté (**rubrique éliminatoire**).
- 2- Si le niveau de maturité technologique du produit (TRL) est inférieur à 3, le projet est rejeté (**rubrique éliminatoire**).
- 3- Si le projet ne répond pas à une préoccupation d'un établissement socio-économique partenaire, le projet est rejeté (**rubrique éliminatoire**).
- 4- Si la composition de l'équipe n'est pas équilibrée entre les membres ayant le statut de chercheur ou enseignant chercheur ou enseignant chercheur hospitalo-universitaire et les membres représentants du secteur socio-économique, le projet est rejeté.

Recours : En cas de rejet du projet de recherche suite à l'expertise scientifique, le porteur du projet de recherche peut introduire un recours à travers la plateforme numérique dédiée aux programmes nationaux de recherche dans un délai maximal de dix (10) jours, à compter de la date de la communication des résultats.

Les experts de l'organe pilote se prononcent sur les recours. L'organe pilote de l'expertise scientifique peut inviter les porteurs de projets ayant soumis un recours à défendre leurs propositions de projets de recherche devant un comité d'experts constitués à cet effet.

c. La sélection finale du projet de recherche PNR par les commissions intersectorielles :

Critères généraux d'acceptation définitive d'un projet PNR par la commission intersectorielle concernée :

- Impact du projet,
- Importance des livrables,
- Faisabilité des solutions proposées,
- Nécessité de l'adéquation entre le produit proposé et les préoccupations réelles du secteur socio-économique.

Soumission La soumission des projets se fera à partir du **05 avril 2022**. Un canevas de présentation du projet devra être complété à travers la plateforme numérique www.pnr.dgrst.dz, il comprendra les éléments fondamentaux suivants
Voir détails de la procédure de soumission

Calendrier	Dates provisoires	Etapes
	Mardi 01/03/2022	Annonce officielle du 2 ^e appel à projet PNR II
	Mardi 05 avril 2022	Début de réception des propositions des projets via la plateforme www.pnr.dgrsdt.dz
	Samedi 21/05/2022 – 23h00	Date limite de soumission des propositions (obligatoire). 23h00.
	Mercredi 31/08/2022	Clôture de l'examen scientifique des propositions par les experts.
	Jeudi 01/09/2022	Communication des résultats de présélection.
	Du 02/09/2022 au 11/09/2022	Recours de la phase de présélection.
	Le 25/09/2022	Résultats des recours.
	Du 16/10/2022 au 06/11/2022	Sélection finale des projets par les secteurs concernés.
	14/11/2022	Annonce de résultats définitifs du 2 ^e appel à projets PNR
	du 15/11/2022 au 24/11/2022	Signature des contrats de recherche et de conventions spécifiques
	Décembre 2022	Pré-appel à projets PNR III pour l'année 2023.